



CHAMPIONNAT DE FRANCE

17 AU 19 SEPTEMBRE 2021
AUXERRE



PARA TENNIS ADAPTÉ

Soutenu par



Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Auxerre

Venir à Auxerre

Comité d'Organisation Local

Programme Prévisionnel

Informations Générales

Précisions Techniques

Fiche Association

Fiches d'engagement

Attestation de capacité

Autorisation médicale

Fiche Récapitulative

Plan d'accès

Liste des Hébergements

Mots d'accueil



Le CDSA 89 aime les challenges !

Comme nous l'avons tous vécu... cette période d'un an et demi a été difficile pour tous et je l'espère qu'elle est bien derrière nous. Nous avons à cœur de tous vous retrouver et c'est pour cela que nous avons accepté l'organisation du championnat de France para tennis adapté. Ce défi d'organiser un Championnat en trois mois a été lancé à l'ensemble de notre équipe : un beau challenge !

Le CHALLENGE de vous accueillir dans de belles conditions.
Le CHALLENGE de vous préparer une magnifique compétition.
Le CHALLENGE, que ce championnat reste dans vos mémoires.

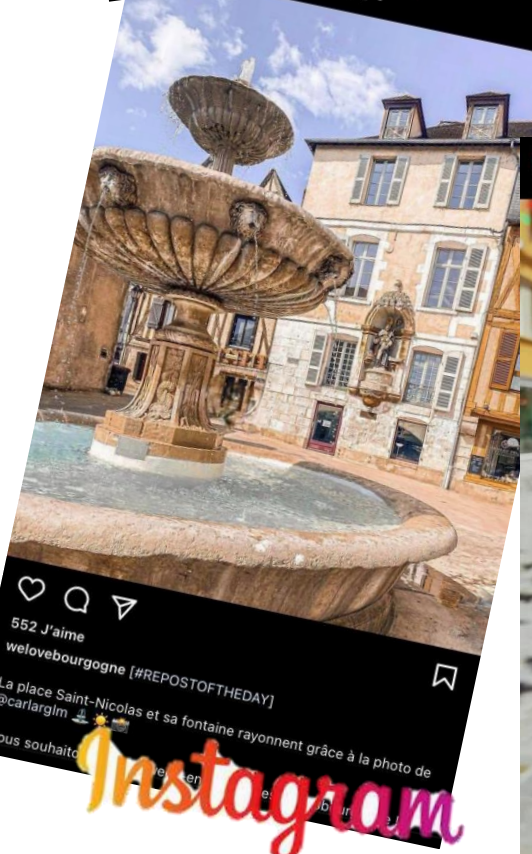
Nous avons hâte de vous recevoir afin de lancer officiellement la saison 2021-2022 et de relancer la pratique du para tennis adapté sur l'ensemble du territoire.



Xavier CHOIRAL
Président du COL et du CDSA 89



Bienvenue à AUXERRE



Venir à Auxerre



Stade Auxerrois Omnisport

27 rue de Preuilly

89 000 AUXERRE



En voiture

- Desservie par l'autoroute A6
- 11 minutes entre la sortie d'autoroute A6 - sortie 20 et le lieu de compétition

En train / TGV

- Gare Auxerre Saint Gervais
- 5-10 minutes à pied du lieu de compétition

Le comité d'Organisation Local

Président du COL

Monsieur Xavier CHOIRAL

Président du Comité Départemental du Sport Adapté 89

FONCTION	CONTACT
Trésorière	GHYS Christine
Trésorière adjointe	BARBIER Alice
Secrétaire général	ARBAULT Marie-Alice
Commission Coordination / Logistique	BONNIN Axelle
Commission Sportive	BONNIN Axelle
Commission Médicale	BONNIN Rémi
Commission Restauration	COULON Jules
Commission Partenariats / Hébergement	CHOIRAL Xavier
Commission Communication	LEITE Joaquim
Commission Développement Durable	JACQUEMARD Dominique

Cadre Technique National de para tennis adapté	FERNEZ Marie-Paule marie-paule.fernez@sportadapte.fr
Délégué Technique Fédéral du championnat	FERNEZ Marie-Paule marie-paule.fernez@sportadapte.fr
Commission Sportive Nationale du para tennis adapté	VESPRES Bruno bruno.vespres@fft.fr



COL France para tennis adapté 2021
Comité Départemental du Sport Adapté 89
Axelle BONNIN

10 avenue du 4^{ème} régiment d'infanterie
 89000 Auxerre
06 74 12 04 64

france89sportadapte@gmail.com

Le programme prévisionnel

Vendredi 17 septembre 2021

09h00 - 11h30	Accueil des délégations – Stade Auxerrois Tennis
12h30 - 13h00	Réunion des entraîneurs – Stade Auxerrois Tennis
13h00 - 13h30	Cérémonie d'ouverture – Stade Auxerrois Tennis
14h00 - 18h30	Épreuves – Stade Auxerrois Tennis
18h30 - 20h00	Repas – Stade Auxerrois Tennis

Samedi 18 septembre 2021

08h00 - 09h00	Échauffements – Stade Auxerrois Tennis
09h00 - 18h30	Épreuves – Stade Auxerrois Tennis
11h15 - 14h00	Repas – Stade Auxerrois Tennis
18h30 - 20h00	Repas – Stade Auxerrois Tennis

Dimanche 19 septembre 2021

08h00 - 08h30	Échauffements – Stade Auxerrois Tennis
08h30 - 12h00	Épreuves – Stade Auxerrois Tennis
11h15 - 13h00	Distribution des paniers pique-nique – Stade Auxerrois Tennis
12h00 - 13h00	Remise des récompenses et cérémonie de clôture – Stade Auxerrois Tennis
13h00	Fin du championnat

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **mardi 17 août 2021**.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 17 septembre 2020 de 9h00 à 12h00
Au Stade Auxerrois
27 Rue de Preuilly, 89000 Auxerre

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du tennis en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de **11h15 à 14h00 les midis et de 18h30 à 20h00 les soirs**.

Ils auront lieu au :

Stade Auxerrois
27 Rue de Preuilly, 89000 Auxerre

La soirée de Gala du samedi soir n'aura pas lieu pour cause de restriction sanitaire.

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

Dimanche 19 septembre entre 11h15 à 13h00
Stade Auxerrois
27 Rue de Preuilly, 89000 Auxerre

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France para tennis adapté.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement para tennis adapté FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN

Modalités d'inscription

Le championnat de France para tennis adapté relève du règlement para tennis adapté FFSA.

Peuvent participer au championnat de France para tennis adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2020-2021 ou 2021-2022 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une attestation de capacité peut être faite (voir page 18 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent Championnat de France de la CSN para tennis adapté FFSA en charge de la partie informatique – Bruno VESPRES – bruno.vespres@fft.fr – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **mardi 17 août 2021**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **17 août 2021** sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN para tennis adapté – Bruno VESPRES – et le Cadre Technique National de la discipline – Marie-Paule FERNEZ – est programmée le :

Vendredi 17 septembre de 12h30 à 13h00
Stade Auxerrois
27 Rue de Preuilly, 89000 Auxerre

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à bruno.vespres@fft.fr.

Échauffement et compétition

Les courts de tennis sont à disposition dès le matin de votre arrivés. Les balles ne vous seront pas fournis pour ce temps.

Équipements sportifs

Les sportifs doivent disposer de chaussures de tennis non-marking.

Le club du Stade Auxerrois dispose des courts suivants :

- 4 courts intérieurs en green set
- 3 courts extérieurs en terre-battue
- 4 courts extérieurs en quick

En cas de pluie, l'organisation disposera de deux courts intérieurs en green set au Club Avenir Saint-Georges Tennis.

Catégories d'âges

Catégories	Jeunes - 18 ans	Séniors 18 à 35 ans	Vétérans + 35 ans
2020 – 2021	2003 et après	1985 à 2002	1984 et avant

En fonction du nombre d'inscrits, et en vue de garantir une logique de confrontation lors des compétitions, les organisateurs pourront procéder à des regroupements de catégories.



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le **17 août 2021**

10 avenue du 4ème régiment d'infanterie, 89000 AUXERRE

06 74 12 04 64 - france89sportadapte@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u>) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	55 €		
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	75 €		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	35 €		
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	55 €		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du : CDSA 89 – COL CF 2021

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date

Signature

À renvoyer au COL avant le **17 août 2021**

10 avenue du 4ème régiment d'infanterie, 89000 AUXERRE

06 74 12 04 64 - france89sportadapte@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Si pas d'épreuve qualificative, remplir l'attestation de capacité page 18.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du tennis.

<u>Signature du Président :</u> Visa du Département
--

<u>Signature du Président :</u> Visa de la Région
--

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

À renvoyer au COL avant le **17 août 2021**

10 avenue du 4ème régiment d'infanterie, 89000 AUXERRE

06 74 12 04 64 - france89sportadapte@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Si pas d'épreuve qualificative, remplir l'attestation de capacité page 18.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du tennis.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

À renvoyer au COL avant le **17 août 2021**

10 avenue du 4ème régiment d'infanterie, 89000 AUXERRE

06 74 12 04 64 - france89sportadapte@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Si pas d'épreuve qualificative, remplir l'attestation de capacité page 18.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du tennis.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT CD

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le **17 août 2021**

10 avenue du 4ème régiment d'infanterie, 89000 AUXERRE

06 74 12 04 64 - france89sportadapte@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :		Tél. :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Si pas d'épreuve qualificative, remplir l'attestation de capacité page 18.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du tennis.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Attestation de capacité

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant**
de l'association atteste que M./M^{me} s'est bien préparé au
cours de la saison 2020-2021 pour le championnat de France para tennis adapté 2021.

Visa et signature de l'encadrant FFSA ou autre fédération délégataire de l'activité tennis ou d'un professionnel du tennis	Visa et signature du Président de l'association	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées de l'encadrant FFSA ou autre fédération délégataire de l'activité tennis
ou d'un professionnel du tennis :

Avis du certificateur

- ☐ Favorable
☐ Réservé
☐ Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- ☐ Favorable
☐ Réservé
☐ Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France para tennis adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France para tennis adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Axelle BONNIN – COL France para tennis adapté
Comité Départemental du Sport Adapté 89
10 avenue du 4^e régiment d'infanterie, 89000 AUXERRE
06 74 12 04 64 – france89sportadapte@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 17 août 2021 :

- ☐ La fiche d'inscription « Association »
- ☐ La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- ☐ La fiche d'engagement
- ☐ **La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou attestation de capacité validée par la CSN)**
- ☐ La fiche d'autorisation d'hospitalisation

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

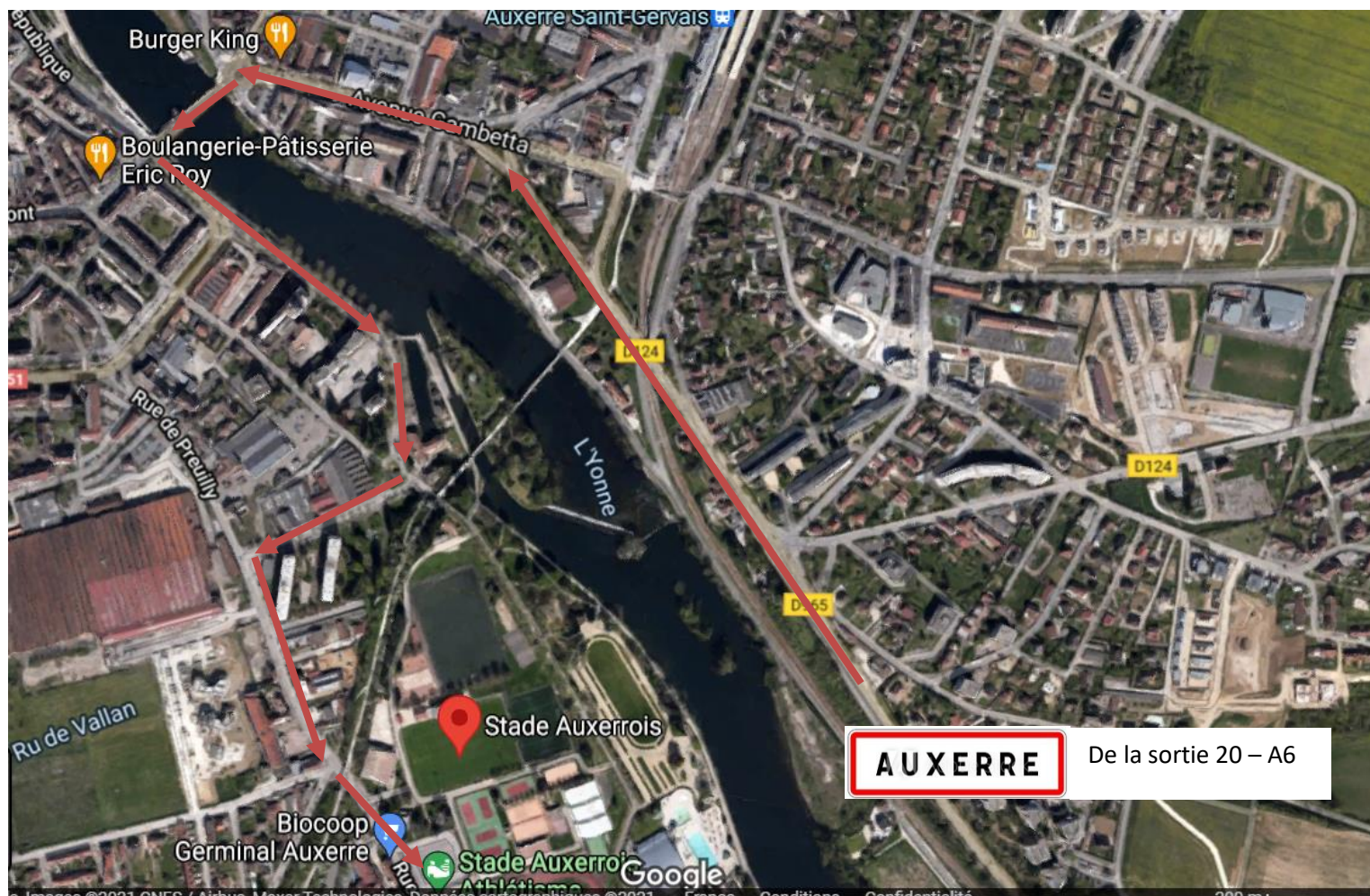
- ☐ Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- ☐ La licence compétitive en cours de validité
- ☐ **Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- ☐ **Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

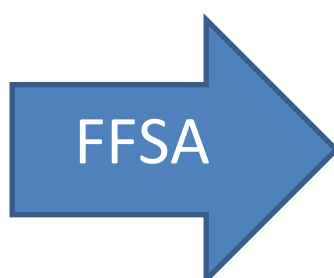
Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Suivre le fléchage FFSA

Stade Auxerrois
27 Rue de Preuilly, 89000 AUXERRE



Hébergement

NOM ET COORDONÉES	INFORMATIONS ET TARIFS	KILOMÈTRES DE LA COMPÉTITION
IBIS CENTRE AUXERRE Adresse : 1 avenue Jean Jaurès 89000 AUXERRE	Partenaire de l'évènement – appeler en précisant que vous êtes sportifs et accompagnateurs du France para tennis adapté  Hotel ibis Auxerre Centre 3,8 ★★★★★ (284) Wi-Fi gratuit Parking gratuit 85 € Lits double ou lits twins possibles	1 km (13 minutes à pied de la compétition)
IBIS BUDGET CENTRE AUXERRE Adresse : 28 Rue Étienne Dolet, 89000 Auxerre	Partenaire de l'évènement – appeler en précisant que vous êtes sportifs et accompagnateurs du France para tennis adapté  ibis budget Auxerre Centre 4,0 ★★★★★ (141) Wi-Fi gratuit 72 € Lits double ou lits twins possibles	1,3 km (16 minutes à pied de la compétition)
LA MAISON DES RANDONNEURS Adresse : 5 Rue Germain Bénard, 89000 Auxerre	 Lits double, lits twins ou dortoirs possibles	1,3 km (18 minutes à pied de la compétition)
ZONE HOTELS MONETEAU	 Hôtel Restaurant Campanile Auxerre 3,2 ★★★★★ (283) Wi-Fi gratuit Parking gratuit 46 €	5,5 km
	 HOTEL QUICK PALACE AUXERRE 3,7 ★★★★★ (90) Wi-Fi gratuit Parking gratuit 41 €	
	 B&B HOTEL 3,8 ★★★★★ (462) Wi-Fi gratuit Parking gratuit 42 €	
	 Hotel CERISE Auxerre 3,2 ★★★★★ (338) Wi-Fi gratuit Parking gratuit 40 €	



Partenaires institutionnels

Soutenu
par



Partenaire principal FFSA



Partenaire officiel FFSA



Partenaires locaux

